la Mobilière

Topscorer Mobilière.
Le manuel de presentation de l'identité visuelle de la Mobilière.

Volleyball

Application par les clubs de LNA

1. Affichage du logo «Topscorer Mobilière» sur la page d'accueil du site Internet.

Le symbole «Topscorer Mobilière» est affiché sur la page d'accueil du site Internet de chaque club de LNA. Il a une largeur min. de 140 pixels et il est bien visible, en couleur et bien positionné. Il est assorti d'un lien pointant vers la page des statistiques de la Fédération (laquelle présente l'ensemble des Topscorers Mobilière des deux ligues).

1.1 Symbole Topscorer

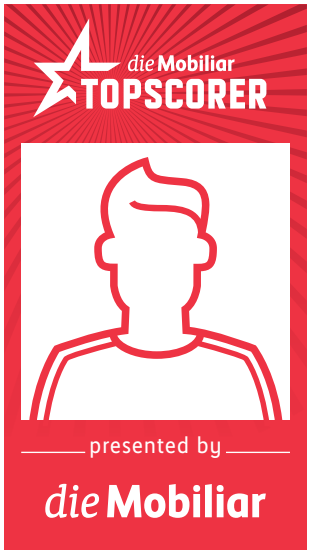

Le symbole Topscorer sur la page d'accueil des clubs LNA.

Bon à savoir:

La Mobilière se tient à votre disposition si vous avez besoin de modifier graphiquement l'une des variantes pour permettre une meilleure intégration.
Interlocuteur: marc.roesti@mobiliere.ch

2. Moyens publicitaires des clubs de LNA

Contractuellement, un autocollant de sol « la Mobilière » est prévu par club de LNA. Ces autocollants de sol sont réutilisables et sont mises à disposition par la Mobilière.

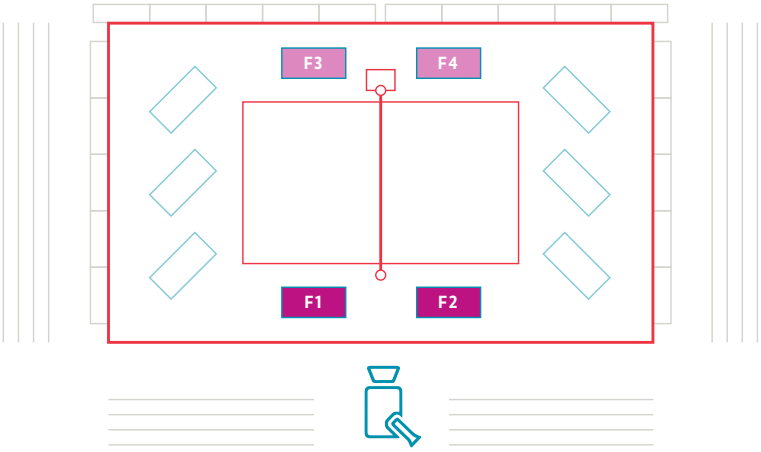

2.1 Variante minimale : Autocollant de sol
Sur les zones couvertes par la TV, surfaces privilégiées F1 et F2 ou F3 et F4. Format : 4m x 1m. Important : Le lettrage doit être orienté vers la caméra principale.

2.2 Finalissima
Lors de tous les matchs de finale des play-off (finalissima) des dames et des hommes, la Mobilière a droit à deux autocollants de sol. Ils doivent être placés sur les surfaces F1 et F2 ou F3 et F4.

Remarque : Les autocollants au sol F1 + F2 (banc des joueurs) doivent être collés à 3 mètres de la ligne médiane et à 2 mètres de la ligne de touche. Les autocollants F3 + F4 doivent être collés à 3 mètres de la ligne médiane et à 20 cm de la ligne de touche. Les autocollants ne doivent en aucun cas recouvrir une ligne ou une ligne large.

3. Programme de match des clubs de LNA

Contractuellement, la Mobilière a en principe droit à une page entière dans le programme de match. Étant donné que tous les clubs ne disposent pas des mêmes conditions cadre et que le programme de match n'est pas toujours réimprimé avant chaque match, la Mobilière propose plusieurs variantes.

3.1 Annonces

Les annonces pour les programmes de match aux formats A4, A5 ou A6/5 existent dans les tailles 1/1 page, 1/2 page et 1/3 page. Veuillez toujours utiliser la plus grande version possible.

Annonces pour le format A4

Annonces pour le format A5

Annonces pour le format A6/5

3.2 Supplément avec photo du Topscorer actuel

En lieu et place des annonces classiques (voir ci-dessus), une annonce avec la photo du Topscorer actuel de l'équipe receveuse et les points accumulés jusqu'ici par ce dernier peut être publiée dans le programme de match. À cet effet, la Mobilière met volontiers à disposition les données ouvertes (à traiter par le club).

Exemple d'une annonce avec photo intégrée et statistiques

3.3 Outils publicitaires supplémentaires et formats différents

Des moyens publicitaires supplémentaires (affiches, flyers, etc.) peuvent être fournis si souhaités.

4. Matches de championnat de LNA

4.1 Premier match du championnat – Remise du maillot topscorer
Lors du premier match du championnat, le capitaine de l'équipe porte le maillot de topscorer. Le topscorer Mobilière actuel porte le maillot «Topscorer Mobilière» à tous les autres matches de championnat et de coupe Suisse. Pour le premier match à domicile de la saison, un représentant de l'agence générale Mobilière locale remet de manière symbolique au topscorer le maillot «Topscorer Mobilière». En accord avec la Mobilière, la Fédération contacte séparément le club concernant la remise du maillot.
Important: un bref article sur la remise officielle du maillot doit être diffusé sur les canaux de communication du club (site Internet, Instagram, Facebook, év. Newsletter).
Instagram/Facebook: la photo de la remise du maillot doit être accompagnée du hashtag #mobiliartopscorer.
Photo de la remise du maillot: une photo de la remise du maillot (min. 1 MB, qualité d'une photo prise par iPhone suffisante) doit être envoyée à l'adresse suivante: alessandro.raffaelli@volleyball.ch

4.2 Entrée des équipes / présentation du Topscorer Mobilière (Starting Six)
Le Topscorer est présenté immédiatement avant le début du match. Le Topscorer est présenté en dernier de l'équipe concernée (Starting Six) avec l'ajout « Topscorer Mobilière ».

4.3 Obtention de points, resp. buts
Étant donné que le Topscorer ne porte pas de numéro, il est toujours désigné comme « Topscorer Mobilière XY ».
Par exemple « Le point pour le 5:2 par le Topscorer Mobilière Félix Exemple ».

4.4 Annonces par haut-parleur
Le jingle de la Mobilière est joué avant le match. Le jingle est disponible en téléchargement en français, en allemand et en italien.

4.5 Plaquettes numérotées
Les plaquettes numérotées Topscorer officiel sont utilisées pour le changement du Topscorer Mobilière.

4.6 Dernier match à domicile du championnat – Remise du chèque Topscorer
Pour le dernier match à domicile du championnat, un représentant local de la Mobilière remet le chèque topscorer dans la halle. Les clubs sont contactés au préalable et priés d'inviter le représentant de l'agence générale et de l'accueillir avant le match.
Important: un bref article sur la remise officielle du chèque doit être diffusé sur les canaux de communication du club (site Internet, Instagram, Facebook, év. Newsletter).
Instagram/Facebook: la photo de la remise du chèque doit être accompagnée du hashtag #mobiliartopscorer.
Photo de la remise du chèque: une photo de la remise du chèque (min. 1 MB, qualité d'une photo prise par iPhone suffisante) doit être envoyée à l'adresse suivante: alessandro.raffaelli@volleyball.ch

4.7 Statistique
La Mobilière a droit à une statistique actualisée du Topscorer Mobilière. Les points suivants doivent être respectés :
1. La statistique doit être téléchargée sur le serveur WCM dans les 6 heures suivant la fin du match.
2. L'équipe receveuse est en charge du téléchargement de la statistique après la fin du match.
3. Si le téléchargement n'est pas effectué correctement ou s'il l'est au-delà de 6 après la fin du match, les amendes suivantes s'appliquent : Téléchargement incorrect : CHF 50.– / Téléchargement tardif : CHF 100.-

5. Prestations de la Mobilière

La Mobilière a conclu des contrats à long terme à partir de la saison 2013/2014 avec la Fédération Suisse de Handball, Swiss Basketball, Swiss Unihockey et Swiss Volley et s'engage avec un montant substantiel en faveur des quatre sports en salle et de leurs clubs de LNA.

Dans le cadre de ces contrats, la Mobilière s'engage à fournir les prestations suivantes :

- CHF 100'000 par saison et féderation sportive sont versés directement à la relève des clubs de LNA via la prime Topscorer. À la fin du tour de pre-playoff/playout, chaque club peut facturer directement à Swiss Volley le montant qui lui revient.

- Chaque club de LNA touche CHF 6'000.– par saison de la part de Swiss Volley à titre de dédommagement des droits pour le maillot de Topscorer. Le dédommagement des droits est réglé en deux tranches. 1re tranche : Chaque club facture la somme de CHF 3'000.– à Swiss Volley au 31 janvier. 2e tranche : Chaque club facture la somme de CHF 3'000.– à Swiss Volley au 30 avril.

- La Mobilière conçoit à sa charge tous les modèles de documents (maquettes, modèles de textes et d'annonces pour les canaux médiatiques des clubs, textes des annonces par haut-parleur, jingle standard, etc).

- La Mobilière supporte en outre tous les frais de production et de logistique (maillots, branding, autocollants de sol, etc.).

- Organisation d'une cérémonie annuelle de distinction des Topscorers aux frais de la Mobilière.

- Aucune exclusivité au niveau des clubs, ce qui évite tout problème avec les sponsors locaux des clubs issus du secteur des assurances.

6. Prestations des clubs de LNA de Swiss Volley

En contrepartie, les clubs de LNA de Swiss Volley s'engagent à fournir les prestations suivantes :

- Le maillot du Topscorer (dos complet, logo sur le torse 10 x 10 cm) est à la disposition exclusive de la Mobilière.
- Présentation uniforme et séparée du Topscorer Mobilière au début des matchs (jingle, annonce par haut-parleur, entrée des joueurs, etc.).
- Le club de LNA garantit que le logo Topscorer Mobilière est placé sur son site web (page d'accueil) de manière bien visible et qu'il soit mis en lien avec la page des statistiques de Swiss Volley.
- Le club de LNA garantit une saisie correcte, par voie électronique, des statistiques des points Topscorer pour tous les matchs de championnat et le téléchargement du fichier jusqu'à 6 heures au plus tard après la fin du match au plus tard.
- Le Topscorer porte le maillot de Topscorer lors de chaque match de championnat et de chaque match de la Coupe Suisse.
- Les Topscorers sont à disposition de la Mobilière une fois par année à des fins publicitaires (une demi-journée au maximum). Frais à la charge de la Mobilière.
- Le club de LNA s'engage à placer l'autocollant de sol « Mobilière » (4 m2) pour chaque match de championnat et chaque match de la Coupe Suisse, selon les dispositions du règlement de Swiss Volley.
- La Mobilière obtient un total de 40 abonnements de la part de SV et peut en utiliser 10 par match sans consultation préalable du club.
- Présentation séparée des Topscorers sur les canaux de communication des clubs (site web/programme de match). Les modèles de maquettes en français, en allemand et en italien sont mis à disposition par la Mobilière.
- Deux fois par année au maximum et en concertation avec le club concerné, la Mobilière a la possibilité de mettre en place et d'exploiter un stand promotionnel lors d'un match à domicile.
- Le club de LNA assure de publie un bref article sur la remise officielle du maillot topscorer et du chèque sur les canaux de communication du club (site Internet, Instagram, Facebook, év. Newsletter). Une photo de la remise du maillot et du chèque (min. 1 MB, qualité d'une photo prise par iPhone suffisante) doit être envoyée à l'adresse suivante: alessandro.raffaelli@volleyball.ch

Remarque importante :

Les clubs de LNA qui ne mettent pas en œuvre entièrement les droits accordés à la Mobilière selon les termes du contrat de sponsoring sont amendés comme suit par Swiss Volley :

- 1er manquement : CHF 100.–
- 2e manquement : CHF 300.–
- 3e manquement et suivants : À la discrétion de SV, mais CHF 500.– au minimum et jusqu'à 50% de la prime Topscorer due au club de LNA fautif au maximum.

Contact Mobilière :

E-Mail: marc.roesti@mobiliere.ch
Telefon: 031 389 79 91

7. Événements

Finale de la Coupe Suisse
La Mobilière s'engage depuis 2014 en tant que sponsor principal de la finale de la Coupe Suisse.

Distinction Topscorer
Les Topscorers sont distingués dans le cadre d'une cérémonie depuis le printemps 2014, ce qui offre aux représentants des clubs, aux sponsors et aux médias une nouvelle plateforme attractive. Chaque club de LNA s'engage à être présent lors de cet événement avec son Topscorer actuel.

Gala Topscorer Mobilière
Une fois par année, la Mobilière organise un gala dans le cadre duquel sont distingués les Topscorers des ligues.